

Sujet : les collectivités territoriales et la décentralisation

Document 1 : Extraits de la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982.

Article 1 : Les communes, les départements et les régions s'administrent librement par des conseils élus (...)

Titre III - Des droits et des libertés de la région.

Article 59 : Les régions sont des collectivités territoriales. Elles sont administrées par un Conseil régional élu au suffrage universel direct.

Le Conseil régional règle par des délibérations les affaires de la région (...)

Document 2 : Une enquête réalisée par la région Alsace.

Dans le cadre de sa politique des transports ferroviaires, la région Alsace lance aujourd'hui une étude sur l'accessibilité du réseau de transport express régional aux personnes à mobilité réduite. La réalisation de cette mission (...) a été confiée à un cabinet spécialisé dont la mission sera d'aider à définir les actions à mettre en place au niveau de la Région. En effet, afin de connaître les besoins et attentes des personnes directement concernées, le cabinet spécialisé prévoit la réalisation de rencontres de terrain dans trois villes : Strasbourg, Mulhouse et Colmar. Ces rencontres ont pour objectif de collecter des informations sur les besoins de la population concernée et les réactions sur les premières solutions préconisées.

Pour l'organisation de ces rencontres, des personnes volontaires sont recherchées afin d'y participer. Si vous êtes une personne à mobilité réduite atteinte d'un handicap physique ou sensoriel, si vous travaillez avec les personnes handicapées mentales, si vous êtes une personne âgée qui utilise le train ou non, faites-vous connaître auprès du cabinet spécialisé chargé de cette étude. [...]




Extrait du site Internet de la région Alsace, www.cr.alsace.fr

Document 3 : le budget du conseil général de l'Aisne en 2010



Aisne magazine, mai-juin 2010, N°176

Doc.4 : les compétences des collectivités locales

ASSEMBLÉE	COMPÉTENCES PRINCIPALES		
	Action sociale	Éducation	Transports et infrastructures
Conseil régional (22 régions métropolitaines et 4 régions d'outre-mer)	- Financement des hôpitaux. 	- Construction, équipement et entretien des lycées. 	- Entretien de la voirie nationale, des gares, des ports. - Transports collectifs d'intérêt régional, par exemple les trains express régionaux (TER). - Entretien de la voirie départementale et d'une partie des routes nationales. 
Conseil général (100 départements)	- Allocations aux enfants, aux familles, aux personnes âgées et aux handicapés. - Revenu minimum d'insertion (RMI). - Logement social.	- Construction, équipement et entretien des collèges.	- Entretien de la voirie communale. - Transports urbains.
Conseil municipal (36 790 communes)	- Établissement des demandes transmises au Conseil général.	- Construction, équipement et entretien des écoles.	

1. Doc.1 : quelles sont les collectivités territoriales ?
2. Docs. 1 – 2 : comment les citoyens prennent-ils part aux responsabilités ?
3. Doc.3 : Comment les collectivités territoriales interviennent-elles dans la vie quotidienne des citoyens ? (3 réponses attendues)
4. Doc.4 : quelles sont les responsabilités éducatives des différentes collectivités territoriales ?

Rédaction : évoquez les différentes collectivités territoriales et leurs missions quotidiennes.